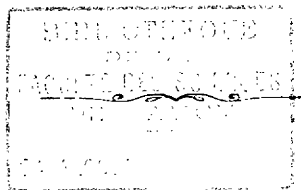


UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADEMIE DE NANCY

COMPTES RENDUS
DES
TRAVAUX DES FACULTÉS
ET DE
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
ET
RAPPORTS SUR LES CONCOURS



NANCY
IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}
11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

—
1881

RAPPORT

DE M. LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

La Faculté des sciences a été cruellement éprouvée cette année; elle a perdu, à quelques mois de distance, deux hommes dont l'existence a été consacrée tout entière à la science et à l'enseignement et qu'elle était fière de compter dans ses rangs depuis un quart de siècle.

Après avoir été successivement leur élève et leur collaborateur, j'ai été appelé par la confiance de M. le Ministre de l'instruction publique à leur succéder dans la direction des travaux de la Faculté; à ce titre, c'est à moi qu'est échu le douloureux honneur de leur adresser, au nom de la famille universitaire, le suprême adieu et de retracer la vie et les travaux de ces hommes de bien, de ces savants distingués, de ces professeurs dévoués, dont le souvenir ne s'effacera pas de la mémoire de ceux qui les ont connus (1).

M. Renard, professeur de mécanique et doyen honoraire de la Faculté, a succombé le 11 février 1880 aux atteintes du mal qui le tenait éloigné de sa chaire depuis plus d'une année. Six mois après, nous conduisions à sa dernière de-

(1) Voir à l'Appendice les paroles prononcées aux funérailles de MM. Renard et Godron.

meure M. Godron, professeur et doyen honoraire, mort le 19 août à la suite d'une courte maladie.

M. Godron a été l'organisateur de notre Faculté à laquelle il a voué vingt-cinq années de sa vie et dont il a fait le dépositaire du monument élevé par lui à la phytographie française. Quelques mois avant sa mort, alors que rien ne pouvait faire présager sa fin prochaine, notre excellent doyen vint me prier d'accepter, au nom de la Faculté, l'herbier type de la flore de France et la bibliothèque botanique qui en forme le complément. Ce don généreux ne comportait qu'une seule condition, l'engagement de la Faculté de ne pas disséminer dans nos collections botaniques, dues, en grande partie déjà, à la libéralité de M. Godron, l'herbier normal dont elles allaient s'enrichir. Au lendemain du décès de notre cher collègue, ses enfants s'empressèrent d'exécuter sa dernière volonté : aujourd'hui l'herbier et la bibliothèque botanique de M. Godron sont installés dans nos collections, dont elles forment l'une des parties les plus importantes et les plus rares. Je suis heureux d'être ici l'interprète de la gratitude de la Faculté pour cette libéralité qui nous a dotés d'un herbier célèbre en Europe et d'un grand prix pour l'étude de la flore de France.

I. — PERSONNEL ET ENSEIGNEMENT.

1° *Cours et conférences.*

Durant l'année scolaire 1879-1880, d'importants changements ont eu lieu dans le personnel de la Faculté.

La mort de M. Renard a laissé vacante la chaire de mécanique dans laquelle il avait été autorisé à se faire suppléer, en novembre 1879, par M. Floquet.

M. Floquet appartient à la Faculté de Nancy depuis le 13 février 1878, époque à laquelle il y a été appelé en qualité de maître de conférences de mathématiques. La distinction et le zèle avec lesquels il a rempli successivement ces fon-

tions, celles de suppléant et de chargé de cours, le désignaient tout naturellement aux suffrages de la Faculté qui a accueilli avec empressement sa nomination de titulaire de la chaire de mécanique (3 juillet 1880) pour laquelle elle l'avait présenté au choix du Ministre.

La place de maître de conférences d'astronomie, laissée vacante par le choix que M. Renard avait fait pour sa suppléance, a été confiée par arrêté du 30 janvier 1880 à M. Louis Sauvage, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des sciences mathématiques, professeur au Lycée d'Angers. M. Sauvage a rempli pendant le cours de cette année les fonctions de maître de conférences, à l'entière satisfaction de la Faculté qui a sollicité et obtenu, pour l'exercice 1881, le renouvellement de son mandat.

M. Vignier, chargé du cours de zoologie, ayant été nommé professeur à l'École des sciences d'Alger, M. le Ministre, par arrêté en date du 14 février 1880, a chargé M. A. Friant de l'enseignement de la zoologie.

M. Friant appartient depuis dix-huit ans à la Faculté des sciences, près de laquelle il a successivement rempli les fonctions de préparateur et de maître de conférences. Docteur en médecine et docteur ès sciences naturelles, M. Friant se trouvait préparé de longue date par ses études antérieures à l'enseignement de la branche des sciences naturelles qu'il représente aujourd'hui à la Faculté au titre de chargé du cours de zoologie.

L'administration de la Faculté a fait aussi cette année une excellente recrue dans la personne de M. Georgel, professeur agrégé au Lycée, que M. le Ministre a appelé, par arrêté en date du 17 mars 1880, aux fonctions de secrétaire de la Faculté, en remplacement de M. Godefroy, mis à la retraite. La Faculté des sciences a applaudi unanimement à ce changement dans son personnel administratif.

Enfin, tout récemment, par une décision du 9 août 1880, une place de maître de conférences de physique a été créée

à la Faculté, et M. Brillouin, docteur ès sciences mathématiques, licencié ès sciences physiques, préparateur agrégé au Collège de France, a été nommé à cet emploi nouveau.

Après de brillantes études faites au Lycée Fontanes, M. Brillouin, qui a remporté le prix d'honneur de mathématiques au concours général, est entré à l'École normale supérieure; il avait été admis la même année (1874) à l'École polytechnique. Reçu agrégé des sciences physiques en 1877, M. Brillouin a rempli pendant deux ans les fonctions de préparateur de physique au Collège de France. Nous sommes heureux de lui souhaiter une cordiale bienvenue.

Le personnel de la Faculté des sciences se complète d'année en année; il compte aujourd'hui huit professeurs titulaires ou chargés de cours et trois maîtres de conférences; lorsque les ressources du budget permettront à l'administration supérieure de réaliser le vœu bien des fois émis déjà par la Faculté et appuyé par le Conseil académique du doublement de la chaire de chimie générale, la Faculté des sciences de Nancy n'aura rien à envier aux établissements d'enseignement supérieur les mieux dotés en France.

Dans le cours de cette année, MM. Bichat, Friant et Le Monnier ont été nommés officiers d'Académie.

M. Godfrin, ancien élève et lauréat de la Faculté, licencié ès sciences naturelles, pharmacien pourvu du diplôme supérieur, a été chargé, par arrêté en date du 9 août 1880, du cours de botanique à l'École des sciences d'Alger. M. Bleicher, professeur à l'École de pharmacie, a fait, pendant l'été 1880, plusieurs excursions géologiques, qui ont été suivies avec grand profit par les élèves de la Faculté des sciences (1).

(1) Six excursions géologiques ont été faites cette année-ci: 1^o le 25 avril, Pont-à-Mousson, côte de Mousson; glissement. 2^o 2 mai, tranchée du chemin de fer de ceinture à Jarville et carrière de graine à Malzéville; quaternaire ou diluvium d'alluvion, lignites. 3^o 9 mai, Laxon, Champ-le-Bonf, carrière du Bâlin; oolithe inférieure; son contact avec la grande oolithe. 4^o 23 mai, de Liverdun à Fontenoy; oolithe inférieure, grande oolithe, fractures. 5^o 13 juin, du Montet à Neuves-Maisons, Bas supérieur (minéral) à Chavigny, contact avec l'oolithe inférieure, faille de Brabois. 6^o 4 juillet, Ludres, col du Mauvais-Lieu, Messein;

2° *Matériel de l'enseignement.*

Parallèlement aux accroissements dans le personnel, les ressources matérielles dont la Faculté dispose pour l'instruction des élèves se sont notablement augmentées. Grâce à la libéralité de la municipalité de Nancy et du ministère de l'Instruction publique, les locaux affectés à l'enseignement et aux collections de la physique et de la chimie générale ont reçu cette année une extension devenue indispensable : des améliorations très-grandes ont en outre été apportées dans leur installation. Des laboratoires ont été créés pour les chaires de minéralogie et de chimie appliquée à l'agriculture ; les eaux de la Moselle ont été amenées dans tous les points des bâtiments où elles étaient nécessaires. Un moteur à gaz de la force de quatre chevaux, actionnant une machine Gramme, va permettre l'emploi de la lumière électrique dans les salles de cours pour les projections et autres expériences de démonstration. En un mot, toutes les ressources que les progrès de la science mettent à la disposition des recherches expérimentales et des démonstrations faites devant un auditoire nombreux, ont trouvé place dans nos amphithéâtres et dans nos laboratoires.

Nos collections botaniques se sont enrichies cette année, en outre du don important fait par M. Godron, de l'herbier de Schoulette, botaniste strasbourgeois d'origine. M. Petit d'Ormoy, ami et exécuteur testamentaire de ce savant, a fait don à la Faculté de la collection de plantes françaises et étrangères recueillies par M. Schoulette. Cet herbier en très-bon état de conservation et soigneusement étiqueté a été envoyé,

lias moyen, lias supérieur. Ces excursions forment une série, qui commence par l'étude des phénomènes actuels (glissements), se continue par celle des phénomènes quaternaires récents et anciens, et se termine par l'observation méthodique, étage par étage, des terrains qui allèurent aux environs de Nancy. Les contacts de ces différents étages du terrain jurassique, leurs accidents de fracture, leurs caractères minéralogiques, et surtout paléontologiques, ont particulièrement été étudiés dans ces excursions.

aux frais du donateur, à la Faculté des sciences au mois de juillet dernier.

3^e *Boursiers et élèves libres.*

Les sacrifices considérables que la ville et l'État se sont imposés pour accroître les moyens d'action dont la Faculté des sciences dispose aujourd'hui pour son enseignement, sont amplement justifiés d'ailleurs par le nombre croissant des élèves et des auditeurs sérieux qui fréquentent nos cours, nos conférences et nos laboratoires. Le relevé suivant va le démontrer.

44 élèves régulièrement inscrits ont fréquenté assidûment la Faculté pendant l'année scolaire 1879-1880 ; savoir :

Pour les sciences mathématiques	19
Pour les sciences physiques	11
Pour les sciences naturelles	6
Pour les sciences appliquées à l'agriculture.	8

Ces 44 élèves appartenaient aux catégories suivantes :

Boursiers de la Faculté.	7
Maîtres auxiliaires du Lycée.	4
Maîtres divisionnaires du Lycée	6
Maîtres suppléants du Lycée.	3
Professeurs de collèges communaux.	2
Élèves libres	22

20 candidats aux diverses licences se sont présentés aux sessions de novembre 1879 et juillet 1880. 12 ont été admis au grade de licencié.

La Faculté maintient rigoureusement à ses examens le niveau élevé qu'ils doivent avoir aujourd'hui plus que jamais, puisqu'ils sont l'acheminement indispensable aux fonctions de professeur. En restituant à l'Université de France le droit qui n'aurait jamais dû lui être enlevé, de conférer seule les grades qui ouvrent l'entrée des fonctions rétribuées par l'État, le Gouvernement de la République a fait un acte de sagesse et de justice auquel, dans leur patriotisme, les

membres du haut enseignement ne sauraient mieux répondre qu'en maintenant, par le niveau des examens de licence et de doctorat, le culte libéral des sciences et des lettres dans notre pays. La Faculté des sciences de Nancy ne faillira point à cette mission, ne pensant pas pouvoir témoigner d'une façon plus vraie et plus efficace aux mandataires du pays, au Ministre de l'instruction publique et à la ville de Nancy, sa gratitude pour l'acte réparateur du législateur et pour les sacrifices que la municipalité et l'État s'imposent en vue d'accroître les ressources en personnel et en matériel de nos établissements de haut enseignement. .

L'année scolaire 1880-1881 s'ouvre sous les meilleurs auspices : la Faculté comptera 12 boursiers de licence au lieu de 7 qu'elle avait l'an dernier ; de plus elle aura à préparer 2 boursiers à l'agrégation des sciences : MM. Fèvre et Corvisy, licenciés ès sciences physiques et ès sciences mathématiques de la Faculté. Les résultats obtenus précédemment de l'excellente institution des boursiers font présager pour cette année plus de succès encore dans la préparation à la licence des divers ordres. La création d'une bibliothèque roulante, pourvue des traités classiques indispensables à la préparation des examens de licence, permettra aux candidats que leurs fonctions retiennent loin de la Faculté, de suppléer à l'insuffisance des ressources que leur offrent les bibliothèques des collèges communaux. Les relations chaque jour plus fréquentes qui s'établissent, par correspondance, entre les professeurs de la Faculté et les élèves du dehors constituent pour les candidats un mode d'enseignement très-inférieur, sans nul doute, aux leçons orales, mais qui cependant porte, dans une certaine mesure, remède à l'isolement complet où se trouvaient autrefois les candidats éloignés de Nancy. La Faculté cherche par tous les moyens en son pouvoir à étendre la sphère de son enseignement, et elle s'empresse de constater que la création des bourses de licence et d'agrégation est un des modes les plus efficaces pour la

préparation, dans les centres universitaires, de bons professeurs pour les collèges communaux et de candidats sérieux aux fonctions de l'enseignement secondaire et supérieur.

II. — SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE.

Diverses modifications ont été apportées dans le courant de cette année à l'organisation du service météorologique.

Le nombre des stations n'a pas été augmenté. Mais, grâce à la subvention accordée par le Conseil général, on a pu fournir des instruments aux instituteurs des communes de Rogéville, Mance, Hussigny, Pexonne, qui ont bien voulu se charger de faire des observations régulières.

Grâce au concours bienveillant des ingénieurs des ponts et chaussées qui font partie de la Commission, on a pu, comme les années précédentes, publier un résumé des observations faites à la Faculté des sciences, à la Station agronomique et dans les autres stations du département. Sur la demande du directeur du bureau central météorologique, les observations faites à la Faculté des sciences sont envoyées chaque jour à Paris par voie télégraphique. Ces observations sont utilisées pour dresser la carte journalière destinée à la prévision du temps.

Il est regrettable que la réciproque n'ait pas lieu ; c'est-à-dire que la station de Nancy ne reçoive pas chaque jour le résumé des dépêches que l'on centralise à Paris.

Ce résumé serait utilisé pour modifier, s'il y avait lieu, d'après nos observations locales, les avis expédiés par le bureau central. Pour obtenir cette faveur qui nous permettrait de rendre à l'agriculture de sérieux services, il suffirait que la ville de Nancy fût enfin dotée d'un observatoire météorologique où des personnes compétentes pourraient entreprendre, avec beaucoup de chances de succès, de concourir à la solution du problème si difficile de la prévision du temps.

Pour la création de cet établissement, la ville de Nancy a déjà voté une somme de 5,000 francs. Dans sa dernière ses-

sion, le Conseil général a simplement maintenu le crédit de 10,000 francs voté déjà en 1879. Nous espérons que l'état des finances du département lui permettra de compléter en 1881 la somme nécessaire pour la réalisation de l'observatoire projeté.

A côté des dépêches journalières envoyées à Paris, le dévoué secrétaire de la commission, M. Millot, dresse chaque mois un résumé des observations faites dans toutes les stations du département. Un exemplaire de ce résumé est envoyé au bureau central météorologique et à chacun des instituteurs qui veulent bien se charger de faire des observations.

Les observations ont été faites en 1880 dans les stations suivantes :

NANCY	}	Faculté des Sciences.
		Station agronomique de l'Est.
		École nationale forestière.
		École normale.

COLLÈGE DE LA MALGRANGE (M. Thiébault).

MAXÉVILLE (M. Pidolot, instituteur).

FOUG (M. Mailland, instituteur).

MONCEL-SUR-SEILLE (M. Peignier, instituteur).

MÉNILLOT (M. Pierson, instituteur).

MORIVILLER (M. Saint-Dizier, instituteur).

NEUVES-MAISONS (M. Pocas, instituteur).

ALLAIN-AUX-BŒUFS (M. Olry, instituteur).

ROGÉVILLE (M. Gruyer, instituteur).

MANCE (M. Douchet, instituteur).

HUSSIGNY (M. Badé, instituteur).

PEXONNE (M. Bauquel, instituteur).

III. — STATION AGRONOMIQUE.

La station agronomique est toujours très-prospère. Elle a continué, comme par le passé, à faire un grand nombre d'analyses pour les cultivateurs et les industriels qui reconnaissent chaque jour davantage la nécessité, pour le praticien, de re-

courir aux enseignements de la science pour améliorer leur exploitation. Depuis la fondation de la station agronomique de l'Est (1868), plus de vingt établissements du même genre ont été créés en France. M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, dont le département subventionne 22 stations ou laboratoires agricoles, désireux de prêter un concours plus efficace à ces utiles établissements, a confié l'inspection générale des 21 stations au directeur de la station de l'Est, avec mission de le renseigner exactement sur l'installation des stations, leurs ressources de diverses natures, leurs travaux, etc. Cette inspection, qui aura lieu dans le cours de la prochaine année scolaire, permettra d'établir, entre les 22 établissements agricoles disséminés sur le territoire français, une entente plus complète sur les méthodes à suivre et sur les expériences à instituer en vue de résoudre, par des essais comparatifs, quelques-uns des problèmes que soulèvent les applications de la science à la production agricole.

Comme par le passé, le laboratoire de la station agronomique a été ouvert à quelques jeunes chimistes se destinant à l'enseignement agricole et à la direction de stations.

Le rapport annuel adressé à M. le Ministre de l'instruction publique contient le détail des travaux de la station et les résultats obtenus pendant l'exercice écoulé.

IV. — COLLATION DES GRADES.

1^o *Licence.*

La Faculté a tenu, en 1879-1880, deux sessions de licence dont voici les résultats généraux :

A. Session de novembre 1879.

Sept candidats se sont présentés, savoir :

- 2 candidats à la licence ès sciences mathématiques ;
- 3 candidats à la licence ès sciences physiques ;
- 2 candidats à la licence ès sciences naturelles.

Sur ces sept candidats, deux ont été éliminés après les épreuves écrites, un seul après l'épreuve orale.

4 ont été admis au grade de licencié, ce sont :

MM. Köhler, préparateur à la Faculté. (Licence ès sciences natur.)

Samuel,	} élèves de la Faculté. (Licence ès sciences physiques.)
Corne,	
Garnier.	

M. Samuel a été, en octobre dernier, chargé du cours de mathématiques au Lycée Fontanes. M. Garnier a été reçu agrégé des Facultés de médecine (section des sciences physiques) et attaché en cette qualité à la Faculté de Nancy.

B. Session de juillet 1880.

La Faculté a eu à examiner 13 candidats, savoir :

8 candidats à la licence ès sciences mathématiques ;

4 candidats à la licence ès sciences physiques ;

1 candidat à la licence ès sciences naturelles.

Sur ces treize candidats, quatre ont été éliminés après l'épreuve écrite, un s'est spontanément retiré après la première composition. Les huit autres ont été admis au grade de licencié après la série des épreuves réglementaires, ce sont :

MM. Pouthier,	} licence ès sciences mathématiques
Gobert,	
Vénard,	
Adam,	
Houillon,	
Grenier,	} licence ès sciences physiques.
Corvisy,	
Fèvre.	

Les huit candidats admis au grade sont tous élèves de la Faculté ; trois d'entre eux sont boursiers de la Faculté : MM. Grenier, Fèvre et Corvisy. Ces deux derniers ont été nommés en octobre dernier boursiers d'agrégation. M. Grenier a été nommé boursier des sciences physiques.

2° *Baccalauréat.*A. *Baccalauréat ès sciences complet.*

361 candidats se sont fait inscrire pour subir, en 1879-1880, les épreuves du baccalauréat ès sciences complet, soit 46 de plus qu'en 1878-1879. 58 ont obtenu la mention *assez bien*; 103 la mention *passable*; aucun candidat n'a mérité la mention *bien*.

SESSIONS.	NOMBRE DES CANDIDATS			ADMIS AVEC LA NOTE			PROPORTION des admissions.
	Inscrits.	Ajournés.	Admis.	Bien.	Assez bien.	Passable.	
Novembre 1879.	72	47	25	•	5	20	31.7 $\frac{0}{10}$
Avril-mai 1880.	71	35	36	•	6	30	50.0 $\frac{0}{10}$
Juillet-août 1880.	218	118	100	•	47	53	46.3 $\frac{0}{10}$
TOTAUX	361	200	161	•	58	103	43.7 $\frac{0}{10}$

La moyenne générale des admissions a été de 43.7 p. 100; elle était de 42.9 p. 100 en 1878-1879 et de 40 p. 100 seulement l'année précédente.

Sur les 361 candidats, 61 étaient pourvus du diplôme de bachelier ès lettres. De ces 61 candidats, 33 ont été admis au grade de bachelier ès sciences complet, soit 54 p. 100 des candidats inscrits.

B. *Baccalauréat ès sciences restreint.*

En 1879-1880, 59 candidats se sont présentés pour subir les épreuves du baccalauréat ès sciences restreint.

Le nombre total des candidats aux deux baccalauréats s'est donc élevé cette année à 420, en excédant de 49 sur celui de 1878-1879; soit 11.6 p. 100. Sur les 58 candidats exami-

és, 29 ont été admis au grade, 21 avec la note *passable*, 8 avec la note *assez bien*, pas un seul avec la mention *bien*.

SESSIONS.	NOMBRE DES CANDIDATS			ADMIS AVEC LA NOTE			PROPORTION des admissions.
	Inscrits.	Ajoutés.	Admis.	Bien.	Assez bien.	Passable.	
Novembre 1879	23 (1)	15	8	•	1	7	34.8 %
Avril-mai 1880.	19	5	14	•	4	10	73.3 %
Juillet-août 1880.	16	9	7	•	3	4	43.7 %
TOTAUX	58	29	29	•	8	21	59 %

La Faculté a constaté avec regret que, sur plus de 400 candidats au baccalauréat, pas un seul n'a mérité la mention *bien*. Elle a eu également à déplorer, comme les années précédentes, la faiblesse extrême de presque tous les candidats au baccalauréat ès lettres, pour la partie scientifique. Elle souhaite vivement que les réformes introduites dans le plan d'études des Lycées amènent une amélioration notable dans la préparation aux divers baccalauréats, dont elle est plus que jamais résolue à maintenir le niveau à un degré ne permettant pas aux candidats mal ou hâtivement préparés de franchir ce grade qui devrait n'être que la consécration d'études bien faites et non un certificat de connaissances encyclopédiques.

L. GRANDEAU.

(1) Il y a eu un défaillant sur les 24 inscrits.